



### 1 ÉTABLIR LES OBJECTIFS DU PROJET

Une seconde rencontre est planifiée pour décider de façon démocratique quelle orientation prendra le projet commun. Afin de réunir le plus de gens possible, une jeune du groupe propose de créer un groupe ouvert sur Facebook afin de faciliter la diffusion de l'information. Elle le partagera aussi aux autres participants.

Une femme ayant un handicap visuel se propose pour informer les organismes qu'elle fréquente du lieu et du moment de la prochaine rencontre afin d'informer son réseau. L'organisateur communautaire responsable de la salle multifonctionnelle se propose pour créer et installer une affiche le lendemain pour informer les usagers.

Les participants s'entendent pour réaliser la prochaine rencontre le même soir, trois semaines plus tard, afin de rassembler le plus de citoyens possible. Les autres participants proposent de diffuser le groupe Facebook et de parler de la rencontre dans leurs différents milieux (travail, famille, équipes sportives, etc.). Il est également convenu que d'autres actions pour augmenter la visibilité du projet peuvent être entreprises sans officialiser le tout par une réunion.

Ainsi, entre temps, quatre jeunes faisant partie du groupe décident de favoriser la participation des élèves et des employés qui fréquentent l'école secondaire. Ils décident de fabriquer des pancartes où ils inscrivent la même question qui avait été abordée pendant la rencontre: « **Quels sont les problèmes concernant le terrain vague abandonné? Quels besoins le terrain pourrait combler?** » Ils ajoutent sur leur pancarte une annonce pour la prochaine rencontre ainsi que le lieu, la date et l'heure à laquelle elle se déroulera. Les quatre jeunes s'installent pendant l'heure du dîner et après les heures de classe avec leur pancarte pour discuter avec les personnes qui marchent dans le terrain vague.



### 2

## ÉTABLIR LES OBJECTIFS DU PROJET

Plusieurs élèves, professeurs, intervenants et employés de l'école secondaire s'arrêtent pour discuter avec les jeunes dispersés sur le terrain. À la fin de chaque discussion, les jeunes encouragent leurs interlocuteurs à se présenter à la prochaine rencontre qui servira à décider ensemble du projet qui sera réalisé. Ils mentionnent qu'il s'agit d'une opportunité de faire entendre leurs besoins et de participer à un projet collectif, bénéfique pour leur communauté.

Quelques éléments nouveaux ont émergé avec les discussions sur le terrain vague. Les quatre jeunes en font la liste pour les ajouter aux éléments à discuter lors de la prochaine rencontre. Les éléments ajoutés concernant les besoins sont:

- 1) faire vivre et dynamiser la francophonie dans la communauté,
- 2) rendre l'espace plus attrayant
- 3) s'inscrire dans une vision de développement durable et écologique.

Les idées de solutions ayant émergé pour répondre aux besoins sont :

- Une « cabane à livre » où les citoyens déposent un livre et en prennent un autre
- Planter des arbres et des fleurs
- Planter des fruits et légumes accessibles et gratuits pour tous (Incroyables comestibles)
- Installer des composteurs
- Installation de « panneaux historiques » créatifs



### 3 ÉTABLIR LES OBJECTIFS DU PROJET

Lors de la deuxième rencontre, environ 50 personnes se sont déplacées pour discuter et décider du projet qui sera mis en place.

Les animateurs ciblés dans le groupe de jeunes, accompagnés de l'organisateur communautaire du centre communautaire accueillent les participants et présente l'ordre du jour. Ils ouvrent la rencontre en nommant les activités réalisées depuis la dernière rencontre et présentent verbalement ainsi qu'à l'aide d'une présentation PowerPoint, la liste des besoins et des idées de solutions pour répondre aux besoins de leur collectivité.

Une question est ensuite posée aux participants: *Quels sont les besoins ou solutions qui n'ont pas été inscrits sur la liste?* Plusieurs participants nomment que certains besoins peuvent être intégrés facilement, comme la demande d'inscrire le projet dans une vision de développement durable et écologique et celle de rendre l'espace plus attrayant. Par ailleurs, de façon unanime, les participants regroupent les besoins « *faire vivre le français et la culture Acadienne et francophone au quotidien* » et « *faire vivre et dynamiser la francophonie dans la communauté* » en un seul besoin. Il devient « *faire vivre et dynamiser la francophonie ainsi que la culture acadienne et francophone au quotidien dans la communauté* ».

Afin de faciliter la discussion et la prise de décision, 5 grands cartons numérotés de 1 à 5 et ayant pour titre « *besoin prioritaire* » sont disposés dans la salle. Les animateurs proposent aux participants d'inscrire en ordre de priorité les cinq besoins qu'ils considèrent comme prioritaires (le carton #1 = priorité 1 et carton #5=priorité 5). Pour les aider, la page de la présentation PowerPoint sur les besoins est affichée pendant l'exercice. Si le besoin qu'ils considèrent comme prioritaire est déjà inscrit, les participants ajoutent un X à côté du besoin. Les participants doivent inscrire un seul besoin par carton de priorité.



### 4

## ÉTABLIR LES OBJECTIFS DU PROJET

Un carton est ajouté pour les besoins proposés qui peuvent s'intégrer facilement à d'autres besoins. Les participants inscrivent sur ce carton les besoins qu'ils considèrent pouvoir intégrer facilement à un autre besoin, même s'ils l'ont déjà inscrit sur un carton de besoins prioritaires.

À la fin de l'exercice, les animateurs comptabilisent et inscrivent sur des cartons les réponses alors que les autres jeunes du groupe invitent les participants à partager une collation pendant ce temps.

**En ordre de priorité, les besoins ressortis sont :**

- 1) Rendre l'espace plus attrayant
- 2) Favoriser la création de liens intergénérationnels et la mixité sociale
- 3) Faire vivre et dynamiser la francophonie ainsi que la culture acadienne et francophone au quotidien dans la communauté
- 4) S'inscrire dans une vision de développement durable et écologique
- 5) Diminuer l'exclusion et l'isolement,
- 6) Favoriser la santé des citoyens,

**Les besoins inscrits sur le carton « intégration possible » sont**

- 1) Rendre l'espace plus attrayant
- 2) Favoriser la santé des citoyens
- 3) S'inscrire dans une vision de développement durable et écologique
- 4) Diminuer l'exclusion et l'isolement

Une discussion avec des tours de parole en alternance homme femme est ensuite animée par les jeunes et l'organisateur communautaire. La discussion sert à connaître l'opinion des participants quant à la priorisation des besoins ainsi que d'introduire les idées de solutions qui pourraient répondre aux besoins prioritaires.



### 5 ÉTABLIR LES OBJECTIFS DU PROJET

Au terme de la discussion et à la suite d'un vote fortement majoritaire, les participants ont ciblé les besoins : « Favoriser la création de liens intergénérationnels et la mixité sociale » ainsi que « Faire vivre et dynamiser la francophonie ainsi que la culture acadienne et francophone au quotidien dans la communauté ».

Pour choisir le projet final, les participants souhaitent toutefois porter attention aux demandes faites par les citoyens de:

- 1) s'inscrire dans une vision de développement durable et écologique
- 2) inclure des éléments d'art visuel
- 3) favoriser l'accessibilité universelle

De plus, les participants croient qu'en considérant ces aspects en plus des besoins ciblés, l'espace deviendrait plus attrayant et pourrait consister en un lieu de socialisation.

Le temps prévu pour la rencontre écoulé, les participants se donnent rendez-vous deux semaines plus tard pour continuer leurs démarches et pour permettre à tous de réfléchir sur le projet qu'ils souhaitent réaliser pour répondre aux besoins ciblés. Cette se déroulera de façon plus formelle afin de voter démocratiquement et officiellement pour choisir le projet qui répond aux besoins de la population.



### 6

## ÉTABLIR LES OBJECTIFS DU PROJET

Pour porter main forte à l'élaboration du projet, plusieurs personnes souhaitent être actives pour faire avancer les démarches et se portent volontaires pour réaliser certaines tâches. C'est ainsi que le groupe de jeunes, soutenu par leur enseignant ainsi que l'organisateur communautaire du centre communautaire, propose aux participants de constituer un comité officiel se rattachant au centre communautaire. Se rattacher à un organisme officiel facilitera les transactions monétaires, la pérennité du projet et le maintien de la prise de décisions par les citoyens.

La proposition est acceptée par une acclamation unanime au sein des participants. Les personnes intéressées à participer de plus près au projet pourront ainsi former le comité. Le comité devra, d'ici la rencontre du choix du projet, établir officiellement les objectifs (généraux/spécifiques) du projet, qui seront acceptés au début de la prochaine rencontre.

D'autres participants ont aussi partagé l'information dans les différents milieux communautaires comme les associations de personnes âgées, les maisons de jeunes, l'école secondaire, la mairie, ainsi qu'à l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire de la région.



### 7

## ÉTABLIR LES OBJECTIFS DU PROJET

### Objectif général :

Transformer le terrain vague abandonné en un lieu qui favorise la mixité sociale, la création de liens intergénérationnels et qui fait vivre et dynamise la francophonie ainsi que la culture acadienne et francophone au quotidien dans la communauté. La maison de jeunes a manifesté son intérêt pour devenir un partenaire officiel du projet, notamment en mettant à la disposition des intervenants et favoriser la participation citoyenne des jeunes fréquentant leur organisme.

### Objectifs spécifiques :

1. Développer le projet avec la participation des citoyens.
2. Inclure toutes les tranches d'âges aux décisions et à la conception du projet.
3. Inclure les groupes de personnes marginalisées aux décisions et à la conception du projet.
4. Inclure des éléments historiques, culturels et francophones dans la conception et la réalisation du projet.
5. Revitaliser le terrain dans une logique de développement durable et écologique.
6. Inclure des éléments d'arts visuels dans la conception et la réalisation du projet.
7. Réaliser un aménagement accessible pour toutes les personnes.
8. Maintenir le projet entre les mains des citoyens et de la collectivité.